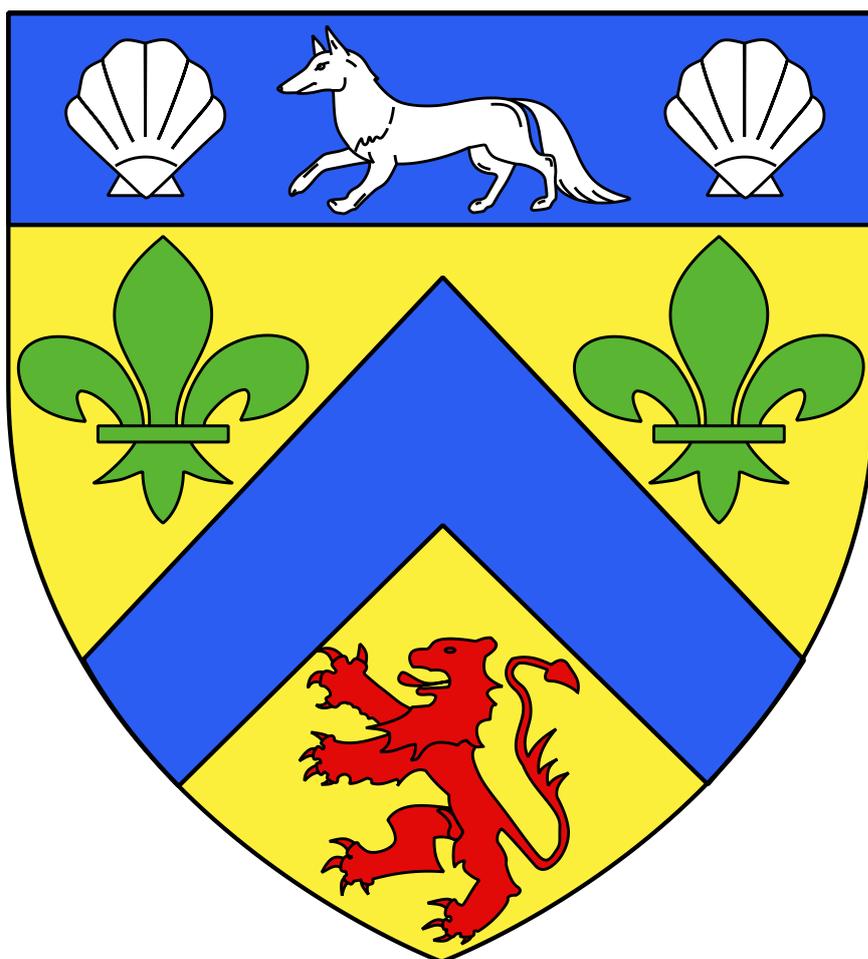


Barbarisame

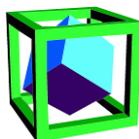
Commune de

Manneville-la-Goupil



Annexe sanitaire

chargé
d'études



Perspectives

Gauvain ALEXANDRE Urbaniste
98, Le Petit Chemin 76520 FRESNE-LE-PLAN
Tél.: 0975 77 92 33 Fax: 02 77 41 02 25

**Document approuvé
par le CM le
28/06/2013**

I. L'EAU POTABLE

Un réseau d'eau potable existe sur tout le territoire communal.

La commune de Manneville-la-Goupil adhère au syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement (SIAEPA) de la région de Manneville-la-Goupil, regroupant les communes suivantes : Manneville-la-Goupil, Bornanbusc (260 habitants), Houquetot (303 habitants) et Virville (304 habitants). Le délégataire est la société Véolia.

Cette zone de distribution est alimentée par le captage de Gruchet-le-Valasse, par une convention avec la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine (CCVS).

L'eau provenant des captages de Saint-Antoine-la-Forêt et pour partie de Bolbec Nord alimente le château d'eau de Houquetot et a été sécurisée par des travaux effectués par la CCVS. En cas de problème ou de panne, il existe une interconnexion avec la bâche de Bornanbusc, elle aussi alimentée par la CCVS.

II. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

La commune de Manneville-la-Goupil adhère au syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement (SIAEPA) de la région de Manneville-la-Goupil, regroupant les communes suivantes : Manneville-la-Goupil, Bornanbusc (260 habitants), Houquetot (303 habitants) et Virville (304 habitants). Le délégataire est la société Véolia.

La quasi-totalité du bourg, le hameau de l'Enfer et le hameau d'Ecosse sont desservis par un **réseau collectif d'assainissement** des eaux usées.

Les effluents sont dirigés vers la station d'épuration de Manneville-la-Goupil. Le syndicat procède actuellement au remplacement de la station d'épuration de Manneville-la-Goupil (mise en route mi-2012). La nouvelle STEP aura une capacité de 1400 équivalent-habitants et accueillera les effluents provenant de Manneville-la-Goupil et Bornanbusc. Elle a été dimensionnée pour répondre aux besoins de Bornanbusc et Manneville-la-Goupil pour les 30 prochaines années.

Le secteur de la Ferme des Genêts au sud du bourg et les petits hameaux de Manneville-la-Goupil fonctionnent en assainissement non collectif.

III. LE TRAITEMENT ET LA COLLECTE DES DECHETS

La Communauté de Communes Campagne de Caux gère :

- Le ramassage des ordures ménagères ;
L'enlèvement des ordures ménagères a lieu chaque lundi matin en porte-à-porte.
Les OM sont acheminées à ECOSTU'AIR où elles sont incinérées.
- Les conteneurs de tri sélectif du village

Points d'Apport Volontaires (conteneurs vert, bleu et jaune) devant la mairie et devant la salle polyvalente.

- La déchetterie du canton à Goderville ;
- La plateforme de compostage située à Annouville-Vilmesnil.

L'enlèvement des ordures ménagères a lieu chaque lundi matin à partir de 6 heures.